



Publié le : 08/04/2011  
Transmis en préfecture le : 08/04/2011

## EXTRAIT

Du Registre aux délibérations  
Du Conseil de la Communauté

### Réunion du CONSEIL du 01/04/2011

Nombre de membres en exercice : 170  
Date de la convocation à la réunion : 25 mars 2011

**Présidente : Mme Martine AUBRY**  
(Secrétaire de Séance : Mme Zohra REIFFERS)

**Présents : (153)** M. AISSI, M. AMIELH, Mme AUBRY, M. BAERT, M. BAILLOT, M. BARRET, M. BELIN, M. BENABBOU, M. BERNARD, M. BEZIRARD, Mme BIENCOURT, M. BLOT, M. BOCQUET, M. BODIOT, M. BOSSUT, Mme BOUCHART, Mme BOUDRY, M. BOUREL, M. BRAND, M. BREHON, Mme BRESSON, M. CACHEUX, M. CAMBIEN, M. CASTELAIN, M. CAUCHE, M. CAUDRON, M. CHARLET, M. CODRON, M. COISNE, M. COLIN, M. COSTEUR, M. COUSIN, Mme CULLEN, M. DARMANIN, M. DAUBRESSE, M. DAVOINE, Mme DE CLERCQ, M. DE SAINTIGNON, M. DEBREU, Mme DELACROIX, M. DELAHOUSSE, M. DELANNOY, M. DELEBARRE, M. DELEBARRE, M. DELRUE, M. DEMERSSEMAN, Mme DEMESSINE, M. DERONNE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DESMARECAUX, M. DESPIERRE, M. DETOURNAY, M. DOJKA, M. DROART, M. DUBOIS, M. DUBUISSON, M. DUCROCQ, Mme DUHEM, M. DUJARDIN, M. DUQUENNE, M. DURAND, M. DURAND, M. DUVAL, M. ELEGEEST, Mme FABER, Mme FILLEUL, M. FOUCART, M. FREMAUX, M. GABRELLE, M. GADAUT, M. GAUTHIER, M. GERARD, Mme GOUBE, M. GRIMONPREZ, M. GRUSON, M. HAESEBROECK, M. HENNO, M. HOUSSIN, M. IFRI, M. JACOB, Mme JACQUOT, M. JANSSENS, M. JEGOU, Mme KECHEMIR, Mme KRIEGER, M. LANNOO, M. LEBAS, M. LEDOUX, M. LEFEBVRE, M. LEMOISNE, M. LEPRETRE, M. LESAFFRE, M. LIEVEQUIN, M. LOOSVELT, M. MACQUET, M. MAIMOUNI, Mme MASSIET-ZIELENSKI, Mme MAUROY, Mme MENU-BONNEL, M. MERTEN, M. MOLLE, M. MUNCH, M. MUTEZ, M. OLSZEWSKI, M. OURAL, M. PACAUX, M. PARGNEAUX, M. PAU, M. PAUCHET, M. PAURON, M. PICK, Mme PINCEDE, M. PLANCKE, Mme PLOUVIER, M. PLUSS, M. PROVO, M. QUEVERUE, M. QUIQUET, M. RABARY, Mme REIFFERS, M. RENARD, Mme RINGOTTE, Mme ROCHER, M. RONDELAERE, Mme RUSQUART, M. SANTRE, Mme SARTIAUX, Mme SCHARLY, M. SERHANI, Mme SIX, M. SPRIET, Mme STANIEC WAVRANT, M. TARDY, Mme TELALI, M. TIR, M. TURPIN, M. VAN TICHELEN, M. VANBELLE, Mme VANCOILLIE, M. VANDIERENDONCK, M. VERBRUGGE, M. VERCAMER, M. VERDONCK, M. VEROONE, M. VERSPIEREN, M. VICOT, M. VIGNOLE, M. WATTEBLED, M. WAYMEL, M. WILLOCOQ, M. WOOD, M. ZOUTE.

**Excusés ayant donné pouvoir : (17)** M. ADYNS, (pouvoir à M. GRIMONPREZ), M. ANDRE (pouvoir à M. ELEGEEST), Mme DARNEL (pouvoir à Mme GOUBE), M. DECOCQ (pouvoir à M. GERARD), M. DELABY (pouvoir à M. LESAFFRE), M. DUWELZ (pouvoir à M. CAUDRON), M. HAYART (pouvoir à Mme FILLEUL), M. HERBAUT (pouvoir à M. CHARLET), Mme HUVENNE (pouvoir à M. FOUCART), Mme LINKENHELD (pouvoir à M. LEMOISNE), M. MARCHAND (pouvoir à M. MERTEN), M. MASSART (pouvoir à Mme KRIEGER), Mme MULLIER (pouvoir à Mme KECHEMIR), M. PASTOUR (pouvoir à M. DELRUE), M. REMORY (pouvoir à M. BRAND), M. RICHIR (pouvoir à M. HENNO), Mme WILLOQUEAUX (pouvoir à M. BAILLOT).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET RECHERCHE - RECHERCHE ET INNOVATION

**Filière TIC - Association CITC EURARFID - Participation financière 2011**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET RECHERCHE - RECHERCHE ET INNOVATION

### **Filière TIC - Association CITC EURARFID - Participation financière 2011**

Rapport de Mme la Présidente au Conseil de la Communauté : **ADOPTE A LA MAJORITE**  
**Ont signé tous les membres présents**

Dans le cadre de sa stratégie de développement des filières d'excellence inscrite dans le Plan Métropolitain de Développement Economique définie dans la délibération n° 09 C 0181 du 29 mai 2009, et plus spécifiquement celle de la filière TIC, il est proposé à Lille Métropole Communauté Urbaine de soutenir financièrement le Centre d'Innovation des Technologies sans Contact (CITC) .

Le centre EuraRFID est un centre d'expertise technique qui fédère l'ensemble des initiatives régionales en matière des technologies sans contact. Il s'inscrit comme l'élément structurant auprès de l'ensemble des acteurs économiques et de la Recherche et s'engage fondamentalement dans une démarche euro-régionale en intégrant les acteurs européens à la gouvernance. Le CITC est l'expression d'une volonté d'action partenariale qui rassemble les acteurs économiques de la région : les pôles de compétitivité, d'excellence et professionnels en synergie avec de nombreux acteurs en France et en Europe. L'objet du centre EuraRFID est d'ancrer le territoire comme un acteur majeur européen et international en matière des technologies sans contact.

Les enjeux :

- Favoriser la compréhension de ces technologies innovantes par les entreprises,
- Accélérer la mise sur le marché des produits et services innovants,
- Développer des stratégies d'accompagnement pour les domaines technologiques et d'applications clés en partenariat avec les acteurs publics, académiques, économiques et sociaux, tout en prenant en compte les perspectives internationales.

Les objectifs :

- favoriser l'emploi et la compétitivité du tissu économique,
- favoriser le développement de nouvelles activités,
- connecter les plates-formes d'expérimentations et catalyser les initiatives et projets,
- prendre une part active sur les champs réglementaires et normatifs.

Afin de répondre à l'ensemble de ces objectifs, le centre mènera des actions :

- de veille, de diffusion et de capitalisation,
- de conseil et d'expertise auprès des entreprises,
- de soutien à l'innovation, développement de la "Recherche Intégrative" et valorisation économique,
- de développement de compétences et de transfert d'expériences,
- d'assistance à la qualification et à la normalisation des systèmes,
- de mesure d'impact sanitaire, de protection de la vie privée et organisationnelle.
- accompagnement du projet structurant : U-City

En 2010, Lille Métropole a soutenu l'association à hauteur de 140 000 euros(14,7% du budget global) dans le cadre de son action générale, 50 000 euros dans le cadre de son accompagnement sur le projet structurant U-City et 35 000 euros en investissement pour la création de démonstrateur. Ce soutien est complémentaire à ceux de l'Europe, de l'Etat et de la Région.

En 2011, il est proposé de soutenir l'association à hauteur de 173 910 euros en fonctionnement, soit 25,11% du budget total de 692 375 euros, et de 50 000 euros en investissement, soit 41,6% du budget total investissement de 120 000 euros. Ce soutien est complémentaire à ceux de l'Europe, de l'Etat et de la Région.

En conséquence, la Commission Economie consultée, il vous est proposé de :

Pour la Présidente  
 Madame la Directrice Générale des Services  
 Certifie le caractère exécutoire de cet acte

*Signature originale au Registre*

- 1) autoriser le versement de la subvention de 173 910 euros en fonctionnement et 50 000 euros en investissement à l'association CITC EURARFID pour l'investissement de matériel qui équiperont deux plate-forme de test RFID, l'une dédié à la mobilité et l'autre à la localisation ;
- 2) autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention ;
- 3) imputer la dépense en fonctionnement sur l'opération DEC0400139, nature G 6574, fonction G 90 et en investissement sur l'opération DEC0700015, nature G 2042, fonction G 90, dans la limite des crédits inscrits dans nos documents budgétaires.

Pour la Présidente  
Madame la Directrice Générale des Services  
Certifie le caractère exécutoire de cet acte

*Signature originale au Registre*